

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Renseignements divers sur l'Algérie

Journal de la société statistique de Paris, tome 14 (1873), p. 222-224

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1873__14__222_0

© Société de statistique de Paris, 1873, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VARIÉTÉS.

Renseignements divers sur l'Algérie.

Population civile de l'Algérie, d'après le dénombrement de 1874.

	Territoire colonisable.			
	Alger. (32,200 k. c.)	Oran. (38,200 k. c.)	Constantine. (61,060 k. c.)	L'Algérie. (131,460 k. c.)
Français.	55,831	37,111	36,659	129,601
Israélites naturalisés . . .	11,177	14,618	8,779	34,574
Espagnols.	30,605	37,658	3,103	71,366
Italiens	5,062	2,844	10,445	18,351
Anglo-Maltaï.	2,971	236	8,305	11,512
Allemands	1,434	1,859	1,640	4,933
Autres nationalités	2,109	4,836	2,409	9,354
Musulmans	757,908	411,874	953,263	2,123,045
Population en bloc	5,854	2,456	3,172	11,482
	<u>872,951</u>	<u>513,492</u>	<u>1,027,775</u>	<u>2,414,218</u>

La population *européenne civile* fixe a suivi, de 1831 à 1872, la progression suivante :

1831.	3,228
1832.	4,858
1833.	7,812
1836.	14,561
1841.	35,727
1845.	99,801
1851.	131,283
1856.	159,282
1861.	192,801
1866.	217,990
1872.	245,117

Ce dernier chiffre ne comprend point celui de la population arabe, aujourd'hui déclarée française.

Le tableau qui précède montre que le peuplement de l'Algérie s'est effectué bien lentement, et pour ainsi dire par soubresauts.

Les premiers européens qui débarquèrent en Algérie, à la suite de l'armée française, furent plutôt des chercheurs d'aventures ou des cantiniers que des colons proprement dits. Aussi bien, et en tous pays, l'état politique n'était point alors tellement assis que les agriculteurs et les industriels furent tentés d'émigrer; on attendait. On attendait d'autant plus volontiers qu'on ignorait encore si le gouvernement de Juillet conserverait ou abandonnerait la conquête que lui avait léguée la branche aînée. Puis l'Angleterre, voyant d'un œil jaloux notre domination s'affermir, se montrait menaçante; la Belgique se constituait; l'Autriche et la Prusse subissaient le contre-coup de la Révolution de 1830, et l'Espagne fermentait. Enfin, partout l'on s'attendait à une guerre générale. L'Algérie restait donc à l'écart: nul ne se souciait d'y venir risquer sa fortune.

Aussi ne voyons-nous dans les premiers temps de l'occupation qu'un très-petit nombre d'Européens.

Dès l'année 1832, cependant, un premier essai de village fut tenté. Des familles alsaciennes venues du Havre dans l'intention de s'embarquer pour l'Amérique, se trouvèrent contraintes, par des circonstances particulières, de renoncer à leur projet. Ne sachant qu'en faire, le gouvernement les transporta gratuitement dans la banlieue d'Alger, à Dely-Ibrahim et à Kouba, où elles furent installées par les soins du duc de Rovigo, alors général en chef de l'armée d'Afrique.

A cette époque, et d'après les documents statistiques publiés par l'administration, le nombre des Européens civils établis dans la colonie était de 4,858 habitants.

Mais, peu à peu, la conquête s'affermir et se développe: la politique de la France se dessine et prend forme, et dans son discours aux Chambres (1842), le roi déclare que « l'Algérie est à jamais une terre française ». Le mot se répète et fait naître la confiance.

Elle s'accroît encore sous l'influence de l'énergique et persistante activité du maréchal Bugeaud, qui commandait alors. Mais les insurrections se répétant, entraînent de cruels mécomptes qui ralentissent l'émigration. Plus tard, la révolution de février, la fièvre qui s'empara de tous les esprits aventureux, lors de la découverte des mines de la Californie, puis, enfin, les événements dont l'Europe fut le théâtre à dater de 1850, reléguèrent encore une fois l'Algérie au dernier plan. Quelques faits récents, mais dont la signification n'est pas assez précise, comme l'émigration d'un certain nombre d'Alsaciens-Lorrains, et enfin les immenses ressources dont l'Algérie dispose permettent d'espérer que le mouvement colonisateur fera de nouveaux progrès.

Routes et chemins de fer en Algérie.

	Alger.		Oran.		Constantine.		L'Algérie.	
	Nombre.	Longueur. kilomètres.	Nombre.	Longueur. kilomètres.	Nombre.	Longueur. kilomètres.	Nombre.	Longueur. kilomètres.
Routes nationales .	3	1,293	1	150	1	325	5	1,768
Routes départ ^{tes} . .	11	617	3	211	3	618	20	1,446
Chemins vicinaux de grande com- munication . . .	14	639	10	801	10	1,707	50	3,147

Il n'est pas tenu compte dans cet état ni des chemins vicinaux de petite communication, ni des chemins ruraux, dont le nombre se modifie au gré des communes et des particuliers. Il nous suffira de dire qu'il est déjà considérable.

Chemins de fer. — Les chemins de fer dont l'exploitation a été concédée à la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, comprennent deux lignes principales : la première, celle d'Alger à Oran, a une étendue de 420 kilomètres et dessert 42 stations intermédiaires, y compris les points d'arrêt ; la deuxième, de Philippeville à Constantine, dont la longueur embrasse 86 kilomètres, dessert 8 stations intermédiaires.

Ces deux lignes mesurent donc ensemble 506 kilomètres.

Il existe aussi une petite voie ferrée qui relie le port de Bône aux mines d'Aïn-Mokra, et dont la longueur est de 30 kilomètres environ.

Cinq autres chemins de fer sont actuellement en projet : d'Alger à Tizi-Ouzou ; — d'Alger aux mines de Souma ; — de Thélât à Sidi-bel-Abbès ; — d'Arzew à Saïda ; — de Bône à Tebessa.

Étendue des forêts de l'Algérie.

Forêts où domine	Provinces.			
	Oran.	Alger.	Constantine.	L'Algérie.
	(Hectares.)	(Hectares.)	(Hectares.)	(Hectares.)
Le chêne liége.	14,796	33,080	274,886	322,762
Le chêne zéen.	»	3,090	36,816	39,906
Le chêne ballot	11,000	89,986	»	100,986
Le chêne vert	62,206	5,800	458,199	526,205
Le pin d'Alep	59,585	104,651	36,964	201,200
Le cèdre.	»	3,920	72,400	76,320
Le thuya	42,615	11,272	»	53,887
L'orme et le frêne. . .	»	1,068	2,430	3,498
Le lentisque.	40,313	1,527	47,238	89,078
L'olivier sauvage . . .	14,049	»	16,185	30,234
Total.	244,564	254,394	945,118	1,444,076

Le plus beau des bois algériens est le thuya ; voici en quels termes il est apprécié dans un rapport officiel : « Aucun bois n'est aussi riche de mouchetures, de moires ou de veines flambées que la souche de thuya ; ses dispositions présentent beaucoup de variétés ; son grain, fin et serré, le rend susceptible du plus parfait poli ; ses tons chauds, brillants et doux, passent, par une foule de nuances, de la couleur de feu à la teinte rosée de l'acajou. Il réunit tout ce que l'ébénisterie recherche en richesse de veines et de nuances dans les différents bois des îles. Aussi, les fabricants d'ébénisterie de Paris en font-ils un emploi suivi et sont-ils unanimes à reconnaître la supériorité de richesses et de qualités du thuya sur tous les bois connus jusqu'à ce jour.

Nous venons de voir que les massifs de thuya, plus ou moins mélangés de pins, de chênes ou de lentisques, couvrent, dans les provinces d'Alger et d'Oran, une étendue de 50,000 hectares.

(*Annuaire officiel de l'Algérie*, 1873).